

Mission

Adapter et mettre en place des processus d'élevage ou de maintenance de lignées animales

Facteurs d'évolution à moyen terme

- Réglementation et recommandations en matière d'expérimentation animale
- Accréditation ou certification des structures
- Utilisation de base de données

Impact sur l'emploi-type

- Formation sur la réglementation
- Prise en compte des RPS

Activités principales

- Suivre l'ensemble des processus de conduite et de gestion d'élevage
- Réaliser ou conduire les interventions sur les animaux, réaliser les mises à mort selon la législation en vigueur
- Surveiller l'état sanitaire et l'état de santé des animaux et administrer les traitements nécessaires
- Encadrer l'activité d'une équipe technique, accompagner des stagiaires et des étudiants
- Assurer l'interface technique et scientifique avec les équipes de recherche
- Observer le comportement des animaux et réaliser des mesures
- Appliquer et faire appliquer les réglementations liées aux activités du domaine d'étude
- Appliquer et faire appliquer la réglementation concernant la gestion des déchets chimiques et biologiques (type déchets A2-A3)
- Contrôler les lieux d'hébergement des animaux et remédier aux dysfonctionnements
- Assurer le suivi de l'entretien et de la maintenance du matériel et des équipements
- Assurer la gestion des stocks, des commandes et de la facturation
- Gérer le budget alloué au centre d'expérimentation animale

Compétences principales

Connaissances

- Espèces animales concernées (connaissance approfondie)
- Règles et techniques de la comptabilité (notion de base)
- Expérimentation animale : réglementation
- Conditions d'élevage selon les normes du domaine
- Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité
- Langue anglaise : B1 (cadre européen commun de référence pour les langues)

Compétences opérationnelles

- Savoir identifier une souffrance animale
- Adapter les protocoles et dispositifs expérimentaux aux contraintes des élevages (application)
- Encadrer / Animer une équipe (application)
- Gérer les relations avec des interlocuteurs
- Utiliser les machines ou les appareillages dédiés à l'animal
- Utiliser les logiciels spécifiques à l'activité

Diplôme réglementaire exigé Formation professionnelle si souhaitable

- DUT, BTS
- Domaine de formation souhaité : technique d'élevage, sciences et techniques de l'agronomie et de l'environnement, biologie animale, formation à l'expérimentation animale (décret 2013-118 du 1^{er} février 2013)

Conditions particulières d'exercice

Astreintes